



Objet : **IMPORTANT** : Remplacement **OBLIGATOIRE*** et **SANS FRAIS** du compteur électrique – Dernier appel

Narbonne, le 1/06/2018

Madame, Monsieur,

Plus de 10 millions de foyers sont déjà équipés du nouveau compteur communicant. Ils profitent de ce fait de l'opportunité d'accéder à de nouvelles offres sur le marché de l'électricité et de mieux maîtriser leur consommation d'électricité. Ils bénéficient de la possibilité d'interventions sans dérangement.

Au moment où je vous écris, vous n'avez pas pu donner suite à nos précédentes sollicitations de rendez-vous pour **remplacer le compteur électrique de votre logement**.

Afin de profiter des dernières opportunités pour cette période, je vous invite à prendre contact avec notre prestataire, **CPCP TELECOM** dès réception de ce courrier. Vous fixerez ensemble ce rendez-vous.

N° Gratuit : 04 87 94 00 78

(si vous ne pouvez être présent, vous pouvez demander à une personne de votre choix de donner l'accès au compteur).

L'intervention dure une trentaine de minutes en moyenne.

Avec le nouveau compteur, vous ne serez bientôt **plus dérangé** annuellement pour le relevé de la consommation. Sachez par ailleurs que si nous ne pouvons le remplacer, dans quelques temps, un **relevé spécifique payant** sera susceptible de vous être **facturé**.

Pour bénéficier vous aussi, des nouveaux services proposés par les fournisseurs d'énergie grâce aux compteurs communicants :

Prenez rendez-vous!

Pour plus d'informations, consultez le site internet www.enedis.fr/linky ou contactez les équipes d'Enedis (numéro vert en pied de page).

Je demeure particulièrement attentif à toutes les observations visant à améliorer la qualité de nos prestations. Je vous remercie pour votre confiance et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Responsable de la Relation Client en Languedoc Roussillon

* articles L341-4, R341-4 à R341-8 du Code de l'énergie

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

